



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

CAP

Serrurier Métallier

Une
formation

Certificat d'aptitude professionnelle, par apprentissage

Programme

Matières technologiques et professionnelles :

- ❖ Pratique professionnelle
- ❖ Technologie
- ❖ Dessin génie civil
- ❖ Prévention Santé Environnement

Matières générales :

- ❖ Français
- ❖ Histoire-Géographie et Instruction Civique
- ❖ Mathématiques
- ❖ Physique-Chimie
- ❖ Education Physique et Sportive

Validation du diplôme

La formation est validée par le diplôme de l'Éducation Nationale.

L'examen se déroule sous forme d'épreuves ponctuelles (examen final)

- ❖ Matières générales (écrites et orales)
- ❖ Matières professionnelles (écrites et pratiques)



Rythme de l'alternance

La formation est dispensée au Centre de formation de l'artisanat situé à Nouville par une équipe pédagogique et en entreprise par le Maître d'apprentissage.

Rythme de l'alternance correspond à : **3 semaines en entreprise et 1 semaine de cours au CFA.**
Le calendrier prévoit 11 semaines et 4 jours de cours par an.

Nombres d'heures de cours prévues sur les 2 années : 906 heures

Conditions d'admission

- **Avoir au minimum 16 ans**
- Retrait et dépôt des dossiers d'inscription au POINT Apprentissage (de septembre à avril N+1)
- Réunion d'information collective
- **Recherche d'un Maître d'apprentissage**
- Tests de positionnement : Évaluation écrite (français, mathématiques)
- Entretien de motivation avec un conseiller du CFA
- **Signature du contrat d'apprentissage**
- Rentrée au CFA en mars

POUR S'INSCRIRE

se présenter au
POINT Apprentissage
muni d'une pièce d'identité



14 Rue de Verdun – NOUMÉA

Téléphone : 24 69 49

contact@apprentissage.nc

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI
DE 8H À 16H

www.apprentissage.nc

Son activité se partage entre deux sites ; l'atelier pour la fabrication et le chantier pour la pose. Ce métier repose sur le travail des métaux ferreux (acier, inox) et non ferreux (aluminium, cuivre et ses alliages). Le serrurier métallier emploie également les matériaux de synthèse.

Il doit avoir de bonnes connaissances de base, et faire preuve d'une grande adaptabilité pour avoir la possibilité d'évoluer dans son métier, car il sera confronté à une certaine diversité d'ouvrages dans les entreprises pour lesquelles il travaillera. Ses domaines d'intervention répondent à des fonctions, des normes, des attentes, exprimées par le client,

Il intervient pour la protection des personnes (fermeture, serrure, menuiserie, blindage, garde-corps et clôture), la construction de locaux (charpente métallique, bardage, mur rideau, cloison et vérandas), pour le confort (protections solaires), l'accès (escaliers et passerelles) et/ou l'esthétique de l'architecture.



Profil requis

Habile : être méticuleux, faire preuve d'adresse et d'attention en manipulant les outils coupant ou chauffant.

Résistant : les conditions de travail, sur les toits ou sur échafaudages, en plein air imposent une bonne condition physique.

Créatif : être capable de créer des formes nouvelles répondant au désir des clients

Être mobile pour se rendre sur les chantiers et même prêt à séjourner à proximité pendant la durée des travaux.

Statut de l'apprenti

- ❖ Salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de qualification
- ❖ Rémunéré par l'employeur suivant le barème en vigueur
- ❖ Salaire totalement exonéré des charges patronales : couverture sociale CAFAT prise en charge par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Missions

PREPARER LE PLAN DE TRAVAIL : prendre connaissance des documents, des consignes écrites et orales, choisir les machines et les outillages.

ASSURER LA FABRICATION : Organiser et préparer son poste de travail, réaliser les différentes phases de fabrication, débiter, usiner, conformer, assembler, assurer la finition. Assurer la maintenance des outils et matériels et remettre en état l'aire de travail.

PROCEDER A LA POSE ET A L'INSTALLATION DE L'OUVRAGE : S'assurer de la faisabilité et réceptionner le ou les supports, vérifier et maintenir en état le matériel de chantier sur le site.

ASSURER LA MAINTENANCE ET RÉPARATION DES OUVRAGES : Assurer l'entretien et la maintenance, le dépannage et la réparation, les améliorations des éléments,